

Avant de débiter la réunion du conseil municipal, quelques membres de l'association CEGFC (Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté) sont venus présenter leurs travaux concernant notre commune. Ils ont répertorié par ordre alphabétique tous les actes de naissance, de mariage et de décès sur la commune de 1793 à 1938 sur 3 documents qu'ils ont offerts à la mairie.

Si vous souhaitez en savoir plus, cette association tient des permanences tous les jeudis de 14h00 à 17h30 au château de Montbéliard (local au-dessus des archives municipales de Montbéliard) ou sur leur site internet www.cegfc.net.

I – SUBVENTION CEGFC

Une subvention exceptionnelle a été accordée à cette association pour son travail de recherche et son investissement au service de tous.

II - GARANTS ONF

Pour la gestion de la forêt, trois garants ont été désignés au sein du conseil municipal. Il s'agit de Daniel Leboeuf, Philippe Vernier et André Schreiner.

II – INDEMNITE DE CONSEIL DES COMPTABLES DU TRESOR

L'indemnité a été votée pour le nouveau Receveur municipal, pour ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

III – DEVIS BUREAU D'ETUDES

Concernant notre projet de remplacement de tous les luminaires sur la commune, vu l'ampleur de cette opération, l'aide d'un bureau d'études a été sollicitée.

IV – PLACES DE MARCHE

La gestion d'un marché hebdomadaire est confiée à l'association Dung'animation.

X - QUESTIONS DIVERSES

- Le **rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif approuvé par la CCVR** lors de sa séance du 3 décembre 2014 a été présenté au conseil.

- La première étape de relevage des concessions vient de se terminer : 17 tombes ont été relevées. Il faudra prévoir la seconde partie en 2015.

- **ATTENTION !** ERDF a programmé une **coupure d'électricité** en raison de l'entretien du réseau électrique le **lundi 22 décembre 2014 de 8 h à 12 h** principalement dans le centre du village.

- Dernier rappel **inscriptions sur les listes électorales** : Les nouveaux habitants doivent passer en mairie pour se faire inscrire sur les listes électorales, et ce avant le 31 décembre 2014 pour pouvoir voter en 2015. Une permanence sera tenue par Monsieur Philippe LACROIX le mercredi 31 décembre de 10 h à 12 h.

- **VŒUX DU MAIRE 2015** : rendez-vous à la salle des fêtes vendredi 16 janvier à 18h30 pour les vœux 2015.

- **ETAT CIVIL**

* **naissance** de Daris au foyer de M. et Mme ELEZOVIC Nermin (nouveaux habitants dans le lotissement communal). Nous souhaitons la bienvenue à ce bébé et félicitons les heureux parents.

FERMETURE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé :

*lundi 22 décembre le matin
et du 23 décembre au soir au 4 janvier 2015.*

En cas d'urgence, veuillez contacter le Maire au 06.70.27.28.98

*****Bonnes fêtes de fin d'année et salutations à toutes et à tous*****

La Commission Information